

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de préparation 24-août-2020

Date de révision 24-déc.-2021

Numéro de révision 2

1. Identification

Nom du produit 2-Hydroxy-2-methylpropiophenone

Cat No.: AC468360000; AC468360010; AC468360500; AC468362500

No. CAS 7473-98-5

Synonymes 2-Hydroxy-2-methyl-1-phenyl-1-propanone

Utilisation recommandée Produits chimiques de laboratoire.

Utilisations contre-indiquées Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Fabricant Importateur / Distributeur

Acros Organics Fisher Scientific Company Fisher Scientific One Reagent Lane One Reagent Lane 112 Colonnade Road. Fair Lawn, NJ 07410 Fair Lawn, NJ 07410 Ottawa, ON K2E 7L6, Tel: (201) 796-7100

Canada

Tel: 1-800-234-7437

Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC®, Outside the USA: 001-703-527-3887

CHEMTREC®, Inside the USA: 800-424-9300

For information US call: 001-800-ACROS-01 / Europe call: +32 14 57 52 11 Emergency Number US:001-201-796-7100 / Europe: +32 14 57 52 99 CHEMTREC Tel. No.US:001-800-424-9300 / Europe:001-703-527-3887

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS /

2015-17)

Catégorie 4 Toxicité orale aiguë

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger Nocif en cas d'ingestion



Conseils de prudence

Prévention

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Intervention

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

Other Hazards

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

3: Composition/informations sur les composants

| Composant | No. CAS | % en poids | | |
|---|-----------|------------|--|--|
| 1-Propanone, 2-hydroxy-2-methyl-1-phenyl- | 7473-98-5 | <= 100 | | |

4. Premiers soins

Conseils généraux Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières,

pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de

la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle.

Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Ingestion Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

Symptômes et effets les plus

importants

Notes au médecin

Aucun renseignement disponible.

Traiter en fonction des symptômes

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à

l'environnement immédiat. Poudre chimique, CO2, pulvérisation d'eau ou mousse

antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 122 °C / 251.6 °F

Méthode - Aucun renseignement disponible

Température d'auto-inflammation

Limites d'explosivité

Aucun renseignement disponible

Supérieures Inférieure Sensibilité aux chocs Sensibilité aux décharges Aucune donnée disponible Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Aucun renseignement disponible

électrostatiques

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO2).

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
|-------|----------------|-------------|-------------------|
| 2 | 1 | 0 | N/A |

| | 6. Mesu | ires à pre | endre e | n cas | s de | d | ever | ser | nent | acc | Ide | ent | el | |
|--|---------|------------|---------|-------|------|---|------|-----|------|-----|-----|-----|----|--|
| | | | | | | | | | | | | | | |

Précautions personnelles Précautions environnementales S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes de confinement et de

Absorber avec une matière absorbante inerte. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination.

nettoyage

propries pour elimination.

7. Manutention et stockage

Manutention

Porter de l'équipement de protection individuelle/du visage. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Eviter l'ingestion et l'inhalation.

Tillialati

Entreposage. Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur. Matières incompatibles. Acides forts. Agents oxydants forts.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Directives relatives à l'exposition

Ce produit ne contient aucunes substances dangereuses avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région.

Mesures techniques

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées.

Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement concus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité anti-éclaboussures ou des lunettes de protection adéquates

comme on le décrit dans la norme 29 CFR 1910.133 de l'OSHA relative à la protection

oculaire et faciale.

Protection des mains

Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition

cutanée.

| Matériau des gants | Le temps de passage | Épaisseur des gants | Commentaires à gants |
|--------------------|-----------------------------|---------------------|----------------------|
| Caoutchouc nitrile | Voir les recommandations du | - | |

Néoprène fabricant Protection contre les Caoutchouc naturel éclaboussures seulement **PVC**

Inspecter les gants avant de l'utiliser

Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de

(Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)

S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche

compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé: Gaz et vapeurs organiques filtre Type A Brun conforme au EN14387

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer et laver les vêtements et les gants contaminés, y compris l'intérieur, avant de les réutiliser. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Liquide État physique

Colorless to light yellow Aspect

Odeur Aucun renseignement disponible Seuil de perception de l'odeur Aucun renseignement disponible

Aucun renseignement disponible Aucune donnée disponible Point/intervalle de fusion

102 - 103 °C / 215.6 - 217.4 °F Point/intervalle d'ébullition

Point d'éclair 122 °C / 251.6 °F

Taux d'évaporation

Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz) Non applicable

Limites d'inflammabilité ou d'explosion

Aucune donnée disponible **Supérieures**

Inférieure Aucune donnée disponible Aucun renseignement disponible Pression de vapeur

Aucun renseignement disponible Densité de vapeur

Aucun renseignement disponible Densité

Solubilité Soluble dans l'eau Coefficient de partage octanol: eau Aucune donnée disponible

Aucun renseignement disponible Température d'auto-inflammation Aucun renseignement disponible Température de décomposition

Viscosité Aucun renseignement disponible

Formule moléculaire C10 H12 O2 Masse moléculaire 164.2

10. Stabilité et réactivité

2-Hydroxy-2-methylpropiophenone

Danger de réaction Aucun connu suivant les informations fournies.

Stabilité Sensible à la chaleur.

Conditions à éviter Produits incompatibles. Chaleur.

Matières incompatibles Acides forts, Agents oxydants forts

Produits de décomposition

dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)

Polymérisation dangereuse Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit

Renseignements sur les composants

Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées

| Composant | Composant DL50 orale | | LC50 Inhalation | | |
|------------------------------|-------------------------|-------------------------|-----------------|--|--|
| 1-Propanone, | LD50 = 1694 mg/kg (Rat) | LD50 = 6929 mg/kg (Rat) | Non inscrit(e) | | |
| 2-hydroxy-2-methyl-1-phenyl- | | | | | |

Toxicologically Synergistic

Products

· ·

Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Irritation Aucun renseignement disponible

Sensibilisation Aucun renseignement disponible

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un

cancérogène.

| Composant | No. CAS | CIRC | NTP | ACGIH | OSHA | Mexique |
|-----------------------|-----------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| 1-Propanone, | 7473-98-5 | Non inscrit(e) |
| 2-hydroxy-2-methyl-1- | | | | | | |
| phenyl- | | ĺ | 1 | ĺ | | |

Effets mutagènes Aucun renseignement disponible

Effets sur la reproduction Aucun renseignement disponible.

Effets sur le développement Aucun renseignement disponible.

Tératogénicité Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition unique Aucun connu STOT - exposition répétée Aucun connu

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible

Symptômes / effets, aigus et différés

Aucun renseignement disponible

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens

Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Le produit contient les substances suivantes qui sont dangereuses pour l'environnement.

Persistance et dégradabilité Soluble dans l'eau Une persistance est peu probable d'après les informations fournies.

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.

| Composant | Log Poctanol/eau |
|---|------------------|
| 1-Propanone, 2-hydroxy-2-methyl-1-phenyl- | 1.62 |

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOTNon réglementéTMDNon réglementéIATANon réglementéIMDG/IMONon réglementé

15. Informations sur la règlementation

Inventaires internationaux

| Composant | No. CAS | DSL | NDSL | OSL TSCA TSCA Inventory notification - Active-Inactive | | EINECS | ELINCS | NLP |
|--|-----------|-----|------|--|--------|-----------|--------|-----|
| 1-Propanone, 2-hydroxy-2-methyl-1-phenyl- | 7473-98-5 | Х | - | Х | ACTIVE | 231-272-0 | - | - |

| Composant | No. CAS | IECSC | KECL | ENCS | ISHL | TCSI | AICS | NZIoC | PICCS |
|------------------------------|-----------|-------|----------|------|------|------|------|-------|-------|
| 1-Propanone, | 7473-98-5 | X | KE-20689 | X | X | X | X | X | Χ |
| 2-hvdroxy-2-methyl-1-phenyl- | | | | | | | | | |

Légende:

X - Inscrit '-' - Not Listed

KECL - NIER number or KE number (http://ncis.nier.go.kr/en/main.do)

LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

IECSC - Chinese Inventory of Existing Chemical Substances

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

Autres réglementations internationales

Autorisation/Restrictions selon EU REACH

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

| Composant | No. CAS | OECD HPV | Des polluants organiques persistants | Potentiel de destruction de l'ozone | Restriction des substances dangereuses (RoHS) |
|--|-----------|--|--|---|---|
| 1-Propanone, 2-hydroxy-2-methyl-1-phenyl- | 7473-98-5 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |
| Composant | No. CAS | La directive Seveso III (2012/18/EU) - Quantités de qualification pour la notification des accidents majeurs | Directive Seveso III (2012/18/CE) - Quantités de qualification pour Exigences relatives aux rapports de sécurité | Rotterdam Convention (PIC) | Basel Convention (Hazardous Waste) |
| 1-Propanone, | 7473-98-5 | Non applicable | Non applicable | Non applicable | Non applicable |

16. Autres informations

Préparée par Affaires réglementaires

Email: EMSDS.RA@thermofisher.com

Date de préparation24-août-2020Date de révision24-déc.-2021Date d'impression24-déc.-2021SommaireNon applicable.

Avis de non-responsabilité

2-hydroxy-2-methyl-1-phenyl-

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité